

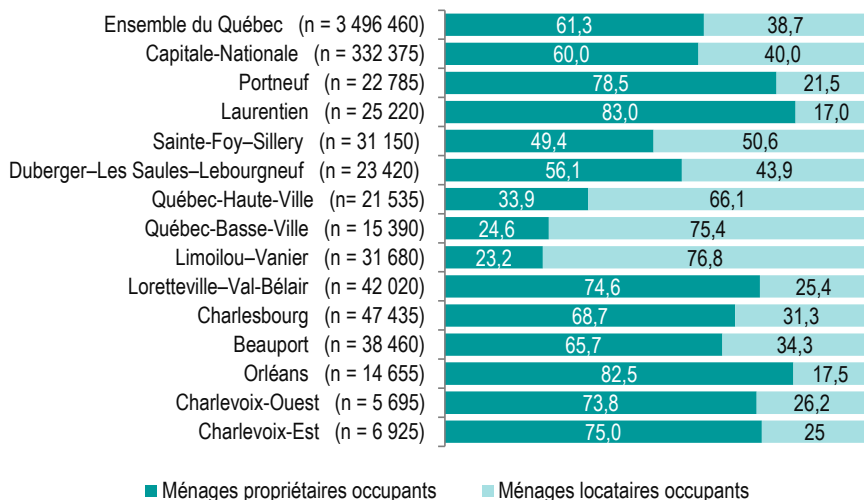


Au Canada, le premier recensement a été mené par l'intendant Jean Talon en 1666, suivi de 98 recensements coloniaux et régionaux. C'est en 1871, après la Confédération, qu'a été instauré le premier recensement national. Jusqu'en 1951, le recensement se réalisait tous les dix ans. Cet exercice, obligatoire selon la Loi fédérale sur la statistique, est répété aux cinq ans depuis 1956. Statistique Canada en a eu le mandat légal à sa création en 1971. Pour saisir les réalités sociales, le recensement évolue constamment comme le montrent les nombreux questionnaires ayant été utilisés. Ces informations, utiles à la planification des services, permettent de dresser le portrait de la population à un moment précis de l'année. En 2016, ce portrait des conditions culturelles, démographiques, économiques, environnementales et sociales est fixé au 10 mai. Plusieurs autres enquêtes permettent de recueillir les mêmes informations, mais le recensement permet de les recueillir sur de petites unités territoriales.

Coût du logement dans la Capitale-Nationale

Une partie des questions du recensement canadien provenant du [questionnaire détaillé](#) s'appliquant à 25% des ménages privés produit des indicateurs économiques sur le [logement](#). Les données concernent les résidents habituels. Pour les propriétaires, les frais considérés regroupent les coûts d'hypothèque le cas échéant (capital et intérêts), l'impôt foncier (taxes municipales), les charges de copropriété le cas échéant (fonds de prévoyance, plan d'entretien), les frais de chauffage/eau chaude/électricité et autres services municipaux. Pour les locataires, les frais de logement considérés regroupent le coût du loyer, les frais de chauffage/eau chaude/électricité et autres services municipaux. Deux indicateurs sont retenus : les frais mensuels médians et la proportion des ménages consacrant 30% de leur revenu aux frais de logement. Ces frais, exprimés en dollars courants, occupent généralement le poste budgétaire le plus coûteux des ménages. Ces deux indicateurs sont produits à partir des ménages dont le revenu total est supérieur à zéro.

Répartition (%) des ménages selon le mode d'occupation du logement*, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹, 2016



En mai 2016, parmi les 332 375 ménages de la Capitale-Nationale dont le revenu est supérieur à zéro :

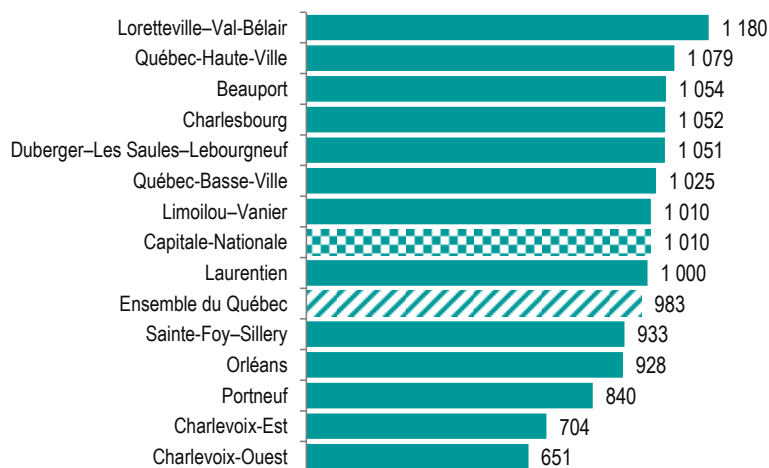
- ✓ 6 sur 10 sont propriétaires du logement qu'ils occupent, alors que 4 sur 10 en sont locataires;
- ✓ cette répartition est comparable à celle du Québec;
- ✓ elle varie beaucoup selon le territoire de CLSC, la proportion de propriétaires occupants étant plus élevée dans les territoires ruraux et semi-urbains.

*Dans la région, seulement 35 ménages occupent des logements de bande, tous situés sur le territoire de Loretteville-Val-Bélair.

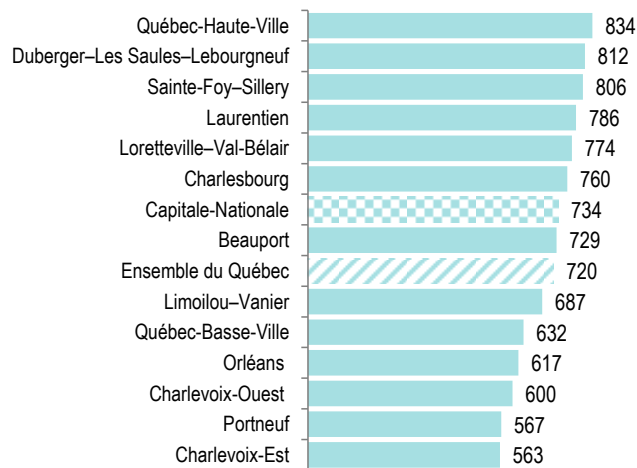
Frais mensuels médians pour se loger

L'indicateur des frais mensuels médians exprime le montant séparant les ménages en deux parties égales (point milieu de la distribution des frais de logement). Une moitié des ménages occupants a des frais de logement supérieurs à ce montant et l'autre moitié a des frais inférieurs. Pour cet indicateur, la comparaison entre les territoires présente des limites, considérant que ces frais sont influencés par la taille, l'état et la période de construction des logements ainsi que par la présence ou non d'une hypothèque, la présence de logements sociaux, la structure de la population, le parcours de vie, etc.

Frais mensuels médians (\$) pour se loger, ménages propriétaires occupants, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹, 2016



Frais mensuels médians (\$) pour se loger, ménages locataires occupants, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹, 2016



En mai 2016, chez les 199 485 ménages propriétaires occupants de la Capitale-Nationale, les frais mensuels médians :

- ✓ sont à peine plus élevés que ceux du Québec;
- ✓ varient selon le territoire de CLSC, étant beaucoup plus bas dans les territoires ruraux.

La proportion régionale de ménages propriétaires occupants détenant une hypothèque est de 62 %, variant de 48 % à 72 % selon le territoire de CLSC (données non présentées).

En mai 2016, chez les 133 065 ménages locataires occupants de la Capitale-Nationale, les frais mensuels médians :

- ✓ sont à peine plus élevés que ceux du Québec;
- ✓ varient selon le territoire de CLSC, étant beaucoup plus bas dans les territoires ruraux.

Information complémentaire tirée de l'Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) sur le taux d'inoccupation pour le marché locatif primaire

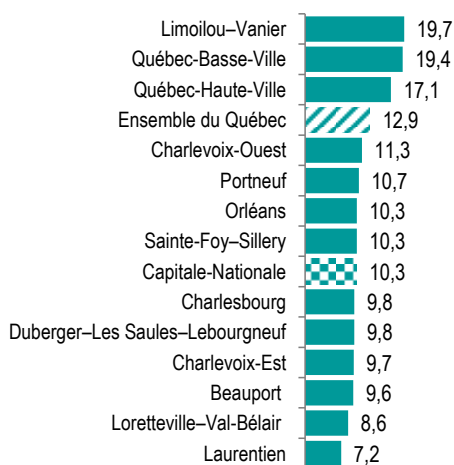
Entre octobre 2016 et octobre 2019, le taux d'inoccupation pour trois zones d'enquête de Québec a connu une importante diminution, passant de 4,1 % à 1,7 % dans Haute-Ville, de 5,0 % à 1,8 % dans Basse-Ville et de 5,3 % à 2,0 % dans Sainte-Foy-Sillery. L'édition 2020 de l'enquête montre que les taux des quartiers centraux ont légèrement remonté durant la pandémie de COVID-19.

Coût du logement dans la Capitale-Nationale

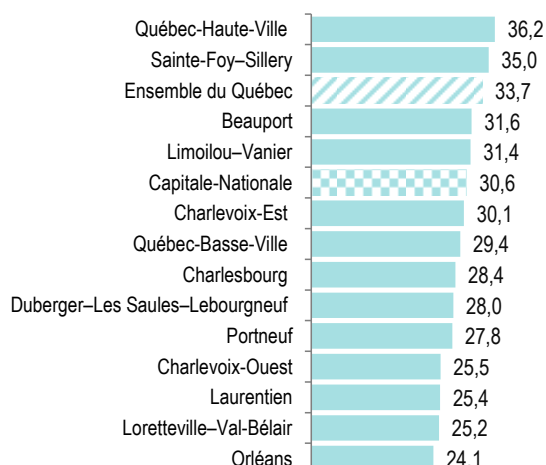
Ménage consacrant 30 % ou plus de son revenu aux frais de logement

La part de revenu consacrée aux [frais de logement](#) est un indicateur économique du recensement canadien. L'accès à un logement abordable est un [déterminant de la santé](#) inscrit au *Plan national de surveillance du Québec* (PNS). Selon les critères de la *Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)* établis en 1991, un logement est considéré inabordable si son coût est supérieur à 30 % du revenu total du ménage avant impôt. En matière d'impacts sur la santé, les ménages dans cette situation sont plus à risque de vivre des problèmes de santé physique et mentale ainsi que de l'insécurité alimentaire, et tout particulièrement ceux y consacrant la totalité de leur revenu. Au Canada, une partie de la *Stratégie nationale sur le logement* vise à accroître l'accessibilité à des logements abordables. Au Québec, une entente avec la SCHL permet d'offrir trois programmes en ce sens : Accès Logis Québec, Supplément au loyer, Allocation-logement. Hors de l'entente avec la SCHL, le Québec offre le programme [Habitation à loyer modique \(HLM\)](#) dont les frais de logement se limitent à 25 % du revenu du ménage.

Proportion (%) de ménages propriétaires occupants, ayant consacré 30% ou plus de leur revenu pour se loger en 2015, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹



Proportion (%) de ménages locataires occupants, ayant consacré 30% ou plus de leur revenu pour se loger en 2015, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹



En mai 2016, parmi les 199 485 ménages propriétaires occupants de la Capitale-Nationale :

- ✓ 1 sur 10 consacre 30 % et plus de son revenu pour se loger, proportion plus faible que celle du Québec;
- ✓ les proportions varient selon le territoire de CLSC, les plus élevées se situant dans les trois territoires centraux de la ville de Québec où [les ménages de 1 personne sont beaucoup plus fréquents que dans les autres territoires](#).

En mai 2016, parmi les 133 065 ménages locataires occupants de la Capitale-Nationale :

- ✓ 3 sur 10 consacrent 30 % et plus de leur revenu pour se loger, proportion plus faible que celle du Québec;
- ✓ elle est trois fois plus élevée que chez les propriétaires occupants;
- ✓ les proportions varient selon le territoire de CLSC, les plus élevées se situant dans les deux territoires particulièrement concernés par la présence d'étudiants poursuivant des études supérieures.

Information complémentaire tirée du recensement

Dans la Capitale-Nationale, 1,8 % des ménages propriétaires et locataires, environ 6 000 au total, consacrent 100 % de leur revenu pour se loger en mai 2016. Les proportions varient de 0,9 % à 3,7 % selon le territoire de CLSC. Les territoires du RLS Québec-Sud concentrent 64 % des ménages dans cette situation. Les membres de ces ménages sont à risque élevé de vivre de l'insécurité alimentaire et des impacts négatifs sur leur santé physique et mentale. Certains ménages cumulent divers risques à la santé en matière de logement : inabordable, nécessitant des réparations majeures et de taille insuffisante.

¹Correspondance des territoires socio-sanitaires et municipaux de la Capitale-Nationale

Réseau local de services (RLS)	Centre local de services communautaires (CLSC)	Quartiers de la Ville de Québec (plus de 70% de la population régionale en 2018)	Autres municipalités ou municipalités régionales de comté (MRC) de la Capitale-Nationale
PORTNEUF		Aucun	MRC de Portneuf
QUÉBEC-SUD	Laurentien	Cap-Rouge, Aéroport	L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures
	Duburger-Les Saules-Lebourgneuf	Duburger-Les Saules, Neufchâtel-Est-Lebourgneuf (en partie)	Aucune
	Sainte-Foy-Sillery	Pointe-de-Sainte-Foy, Sillery, Cité-Universitaire, Plateau, Saint-Louis	Aucune
	Québec-Haute-Ville	Vieux-Québec-Colline parlementaire (sans Cap-Blanc), Montcalm	Aucune
	Québec-Basse-Ville	Cap-Blanc, Saint-Roch, Saint-Sauveur	Aucune
	Limoilou-Vanier	Vieux-Limoilou, Maizerets, Lairer, Vanier	Aucune
QUÉBEC-NORD	Loretteville-Val-Bélair	Loretteville, Val-Bélair, Neufchâtel-Est-Lebourgneuf (en partie), Saint-Émile, Châtels	Saint-Gabriel-de-Valcartier, Wendake, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-St-Joseph, Shannon, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
	Charlesbourg	Lac-Saint-Charles, Notre-Dame-des-Laurentides, Jésuites, Quartiers 4-2, 4-3, 4-5, 4-6	Lac-Beauport, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury
	Beauport	Chutes-Montmorency, Vieux-Moulin, Quartiers 5-1, 5-2, 5-4	Sainte-Brigitte-de-Laval
	Orléans	Aucun	MRC de l'Île-d'Orléans, MRC de la Côte-de-Beaupré
CHARLEVOIX	Charlevoix-Ouest	Aucun	MRC de Charlevoix
	Charlevoix-Est	Aucun	MRC de Charlevoix-Est

D'autres données sur le coût du logement selon l'âge, le sexe et la structure familiale sont disponibles auprès du service Surveillance de la santé et de ses déterminants. • Reproduction permise pourvu que la source soit mentionnée. • Référence suggérée : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE. *Profil de recensement 2016 dans la Capitale-Nationale, Coût du logement dans la Capitale-Nationale*. Québec, Direction de santé publique, 2 p., février 2021. • Version électronique à www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca. • Rédaction : Myriam Duplain, agente de planification, de programmation et de recherche • Mise en forme : Dominique Fuoco, agente administrative • Coordination : Judith Rose-Maltais, coordonnatrice de l'équipe PESA et Mélanie St-Onge, cheffe du service Surveillance-Vigie.